



144 Bd de la Villette 75 019 Paris
contact@solidaires.org 01 58 39 30 20

Conférence Sociale des 9 et 10 juillet 2012
Table ronde numéro 2 :
Développer les compétences et
la formation tout au long de la vie
Les propositions de Solidaires

Partout la même logique : de la formation initiale à la formation continue, les services subissent des attaques similaires (enseignement primaire et secondaire, enseignement professionnel, GRETA, AFPA, CIO...). Elles se résument en un démantèlement systématique qui passe notamment par une précarisation des personnels.

Derrière un affichage de finalités en trompe l'œil aux accents généreux - « sécuriser les parcours professionnels » - « droit à l'information et à l'orientation tout au long de la vie » - « permettre à chacun de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle » - ..., la loi OFPTLV (Orientation et formation professionnelle tout au long de la vie) loi vise à mieux faire passer la pilule de la précarisation d'une frange toujours plus large de la population. Ce fléau est présenté comme relevant de l'ordre naturel, inéluctable et indépassable des choses. Ce faisant, il n'y aurait d'autre choix que de s'y adapter.

En plaçant sous un même cadre les publics scolaires, les jeunes adultes, les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation continue ou encore les salariés en reconversion, l'OFPTLV entend démanteler l'éducation et la formation au seul profit du système libéral. Ce processus requiert un désengagement de l'état.

Accompagner les personnes et leur faire accepter tout au long de la vie « d'errer au mieux » dans les parcours chaotiques du chômage et de la précarité : tel est le véritable objectif caché de la loi OFPTLV.

La méthode :

Il s'agit de déplacer la responsabilité sociale du problème de l'emploi de la collectivité vers l'individu. Sous le soleil faussement protecteur de l'OFPTLV, il revient désormais à chacun-e d'assumer la responsabilité de sa place dans la société, et en particulier, si cette place n'est pas celle qui correspond à la réussite sociale au travers d'un parcours professionnel gratifiant ou valorisant. Autrement dit, le discours induit est le suivant. Si vous êtes sans travail, ce n'est pas en raison de la pénurie générale d'emploi, mais parce que vous n'êtes pas suffisamment employable. Il vous revient de prendre tous les moyens pour le devenir en vous formant tout au long de votre vie pour acquérir les compétences qui vous font défaut.

Pour ce faire :

- Il faut adapter et soumettre à cet objectif les systèmes de formation tant initiale que continue : école minimale du socle commun de connaissances et de compétences, en particulier pour les enfants du peuple. Dès le plus jeune âge, c'est l'employabilité future qu'il faut prioritairement chercher à développer ; comme si l'enfant ou l'adolescent n'était qu'un adulte, futur précaire, en devenir.
- Chasse perpétuelle aux compétences manquantes, pour les publics adultes, via des formations au rabais visant à développer l'employabilité, l'adaptabilité, la flexibilité pour être en permanence potentiellement plus employables.
- Il faut mettre l'orientation et la formation de tous les publics au diapason de ce « grand dessein » en poursuivant comme objectif principal, voire exclusif, la recherche de l'insertion à courte vue dans la précarité.

Dans ce contexte, la formation professionnelle des demandeurs d'emploi est un enjeu décisif.

Et sur ce plan, les constats sont largement posés : échec massif, situations absurdes, inaccessibilité, offre devenue illisible parcours du combattant, conditions dégradées.

Comment s'en étonner dans un système libéral qui déplace la responsabilité sociale du problème de l'emploi de la collectivité vers l'individu. Il revient désormais à chacun(e) d'assumer la responsabilité de sa place dans la société. Il revient à chacun de prendre tous les moyens pour devenir employable en « se formant tout au long de la vie » et acquérir ainsi les compétences qui lui font défaut. Pour ce faire, c'est l'employabilité qu'il faut prioritairement chercher à développer : chasse perpétuelle aux compétences manquantes, via des formations visant à développer l'employabilité, l'adaptabilité, la flexibilité pour être en permanence potentiellement plus employables.

Il faut mettre l'orientation et la formation de tous les publics au diapason de ce « grand dessein » en poursuivant comme objectif principal, voire exclusif, la recherche de l'insertion à courte vue dans la précarité.

Et le désengagement de l'Etat sous couvert de décentralisation a ouvert la brèche de la disparition du service public de la formation professionnelle, de la mise sur le marché de la formation des demandeurs d'emploi et de la mise en concurrence des organismes entre eux.

De fil en aiguille, d'appels d'offre en appels d'offre, on a rapidement abouti à une confusion totale dans une spirale de « moins-disant » et désormais, on ne sait plus de quoi on parle quand on parle de formation.

On constate :

- 22 politiques régionales différentes,
- le morcellement des savoirs et la transformation de l'offre de formation : des formations courtes d'adaptation à des emplois précaires se substituent aux formations diplômantes débouchant sur de véritables métiers pérennes. Cette approche conduit à un morcellement des savoirs au détriment de la maîtrise des connaissances et de la formation à l'analyse,
- des parcours de formation raccourcis en dehors de toute logique pédagogique, dans une seule logique comptable. Les modèles pédagogiques sont perdus, la référence n'étant plus l'évolution du métier mais ce qui peut cadrer avec la durée maximale de formation (décidée par qui ?) que sont prêts à payer les Conseils régionaux,
- des stagiaires dont les profils, les capacités ne sont pas mesurés en regard de leurs aspirations à rentrer dans telle ou telle formation, mais principalement en fonction des places disponibles, donc des abandons ou des échecs,
- l'affaiblissement du professionnalisme des salariés des organismes de formation dont on a cassé les métiers et qui sont maintenant à la merci d'un appel d'offre manqué ou pire, à son acceptation dans des conditions matérielles et humaines dégradées qui poussent aux mensonges et aux bricolages.
- la mise à mal de la valeur nationale des diplômes au profit de certifications ciblées censées répondre aux besoins du marché local de l'emploi.
- l'affaiblissement du droit du travail : certaines conventions collectives ne font déjà plus référence à des métiers et aux diplômes pour la rémunération.

En bref, un véritable marché des travailleurs se substitue progressivement au marché du travail.

Or, la formation professionnelle et la certification qui en découle est un élément central de promotion sociale, de lutte contre les discriminations et de l'exclusion. La validation des compétences professionnelles qui permettent d'exercer un métier et l'accès à un titre professionnel validé, sont d'une importance capitale. C'est la pierre angulaire d'une harmonisation des titres professionnels et de la rémunération correspondante. Cela permet à toutes les personnes exerçant un même métier d'être reconnues et donc rémunérées de la même manière et ce quelles que soient leurs conditions sociales et/ou leurs origines.

Pour Solidaires, il est urgent de revenir sur la distinction des 3 logiques qui président à la formation des demandeurs d'emploi (en référence au Livre Blanc de Nicole Péry sur la formation professionnelle) :

- la logique de formation courte d'adaptation directe à l'emploi répondant aux besoins des bassins d'emploi, des branches et des entreprises et pour des publics généralement peu éloignés de l'emploi. Elle relève pleinement de commandes régionales et locales,
- la logique de parcours long d'insertion sociale et professionnelle pour les personnes ainsi que pour les territoires en difficulté. Elle relève complètement de commandes régionales et locales dans le cadre du développement territorial,
- la logique de formation professionnelle qualifiante pour les personnes ayant un projet professionnel personnel. Elle relève d'une mission nationale et du service public.

La formation des adultes ne doit pas être simplement destinée à répondre rapidement à des besoins immédiats de mains d'œuvre. Elle ne peut devenir une variable de gestion « Ressources Humaines » pour satisfaire les besoins des actionnaires des entreprises et de leurs complices : former juste à une ou deux compétences dites « professionnelles » pour des besoins de productions ponctuels. Elle doit avoir pour but l'émancipation et la promotion sociale des travailleurs (euses). Elle doit permettre à des adultes d'acquérir un métier, d'évoluer ou de changer de métier au cours de leur existence dans le respect de leurs choix de vie. Et la réussite du projet professionnel de chacun nécessite l'accès à l'orientation professionnelle, à la formation qualifiante et aux services d'accompagnement.

Pour Solidaires, sans renier la compétence dévolue aux Conseils Régionaux concernant la formation en réponse immédiate aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et bassins d'emploi, Solidaires revendique que la formation qualifiante des demandeurs d'emploi soit sortie du secteur concurrentiel et du champ des compétences transférées aux régions par les lois de 2004. La formation des Demandeurs d'Emploi doit être une compétence nationale, seule garantie d'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national, conformément au modèle républicain d'égalité d'accès aux services publics.

Reposant sur un projet de société, la réussite d'une réforme de la formation professionnelle pour tous les demandeurs d'emploi est d'abord subordonnée au respect d'un principe réaffirmé en 1945 par le Conseil National de la Résistance, celui de l'égalité :

Egalité des chances dans le retour à l'emploi et donc :

- Egalité dans le droit à une véritable orientation
- Egalité dans la rémunération des stagiaires en formation
- Egalité devant la qualité des formations et la valeur des titres
- Egalité d'accès à toutes les formations en tout point du territoire
- Egalité dans la qualité et la rapidité de cet accès à la formation.

Seul un service public national est producteur d'égalité. Sans ce service, ce sont les plus riches et les déjà formés qui tirent parti des dispositifs.

Solidaires revendique :

- le retour de la formation véritablement qualifiante des demandeurs d'emploi, hors du champ concurrentiel, financé par la subvention,
- le financement d'un service intégré orientation-formation-médecine du travail-hébergement-restauration-suivi des stagiaires-préparation à l'entrée dans l'emploi-présentation au titre,
- le retour aux formations nationales, et donc l'abrogation des lois de décentralisation de la formation professionnelle des adultes, particulièrement en ce qui concerne la réinsertion des demandeurs d'emploi,

- le maintien et le financement national d'une véritable ingénierie des titres et d'une ingénierie pédagogique prenant en compte la spécificité des publics adultes en formation,
- la redéfinition du Service Public de l'Emploi intégrant le Service public de la formation professionnelle aux côtés de Pôle Emploi (retrouvant lui aussi ses missions fondamentales),
- la création d'un ministère de la Formation Professionnelle Nationale, au même titre que l'Éducation Nationale.